

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le VENDREDI 13 juin 2014 à 20 heures 45.

Affiché le 6 juin 2014

Le Maire,
Alain LERIVEREND

ORDRE DU JOUR (session ordinaire) :

- Embauche d'un nouvel employé communal suite au départ en retraite de M.Berger
- Mise en place des rythmes scolaires et autorisation de signer la convention avec l'association ILEP,
- Point et décisions sur les dossiers juridiques en cours :
 - a/ Affaire CRIS de Dieudonne et M. Chevalier contre la modification du PLU de la commune suite au rejet de la requête par la Cour Administrative d'Appel de Douai,
 - b/ Affaire CRIS de Dieudonne - station d'épuration de la Résidence du Château suite à l'annulation du jugement du Tribunal Administratif d'Amiens par le Conseil d'Etat.
- Travaux d'aménagement du parvis de la Mairie et des trottoirs :
 - a/ Autorisation de signature de la maîtrise d'ouvrage à l'entreprise AROMEGA,
 - b/ Lancement de l'appel d'offres et autorisation de signature du marché.
 - c/ Autorisation de signature d'une convention pour l'aménagement des trottoirs avec l'U.T.D de l'Oise
- Recensement de la population, désignation d'un coordonnateur communal,
- Désignation d'un délégué comme représentant des assemblées de l'A.D.T.O (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise),
- Renouvellement du contrat de maintenance contre d'éventuels dysfonctionnement du matériel informatique avec l'A.D.I.C.O.(Association pour le Développement Informatique des Collectivités de l'Oise)
- Tarif du pique-nique pour la fête communale du 14 juin 2014
- Questions diverses.